



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 13.07.2022, **Publication répétée:** 11.07.2022, 12.07.2022
Date d'échéance prévue: 11.07.2024
Numéro de publication: SR01-0000007852

Entité de publication
BDO SA, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges
Sur mandat de:
Domicim SA
Place Benjamin-Constant 2
1003 Lausanne

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Batiline S.A. avec Domicim SA

3. Publication

Organisation transférante:
Batiline S.A.
CHE-101.524.565
Place Benjamin-Constant 2
1003 Lausanne

Organisation reprenante:
Domicim SA
CHE-112.961.875
Place Benjamin-Constant 2
1003 Lausanne

Publication de la fusion dans la FOSC: 08.07.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 08.10.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:
Domicim SA
CHE-112.961.875

Place Benjamin-Constant 2
1003 Lausanne